



Je souhaite que Sladana Zivkovic, qui est mon adjointe, représente désormais Dijon à l'Assemblée nationale et devienne Députée de la 1ère circonscription pour succéder à Laurent Grandguillaume.

Vous le savez, je soutiens depuis toujours de jeunes élus et les invite à s'engager pour l'intérêt général.

Sladana incarne le renouvellement dont la France a besoin. C'est une personne d'une grande loyauté, attachée à la justice sociale et d'une grande ouverture d'esprit. Ce sont des qualités indispensables à la réussite de notre pays. Je vous invite à voter pour elle dès dimanche.

Avec Emmanuel Debost, médecin bien connu dans la circonscription, elle forme une équipe de grande qualité à laquelle j'apporte tout mon soutien.

François Rebsamen

Bien fidèlement à vous
François Rebsamen

Ahuy, Asnières-lès-Dijon, Bellefond, Corcelles-lès-Monts, Daix, Darois, Dijon, Etaulés, Darois, Flavignerot, Fleurey-sur-Ouche, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Lantenay, Messigny-et-Vantoux, Norges-la-Ville, Plombières-lès-Dijon, Prenoys, Savigny-le-Sec, Pasques, Velars-sur-Ouche, Talant



Sladana Zivkovic

Née le 28 juin 1974 à Dijon
1 enfant

Maire-adjointe de Dijon chargée
des Relations internationales aux côtés
de François Rebsamen, Maire de Dijon

Remplaçant Emmanuel Debost

Né le 23 mai 1958 à Dijon
marié, 3 enfants
Médecin
Conseiller municipal de Plombières-lès-Dijon
Militant En Marche

Le vote par procuration

Qu'est-ce qu'une procuration ?

Un électeur absent ou empêché peut choisir un autre électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote. On appelle le « mandant » la personne qui ne pourra pas aller voter. Le « mandataire » est l'électeur qui vote à sa place. Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote. Établir une procuration est une démarche gratuite.

Où faire établir sa procuration ?

L'autorité localement habilitée à établir une procuration peut varier.
Le mandant doit se rendre :
au tribunal d'instance ; au commissariat de police ; à la brigade de gendarmerie.
Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêchent le déplacement, le mandant peut demander qu'un personnel habilité à délivrer une procuration, policier ou gendarme, se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité. Les citoyens résidant à l'étranger doivent s'adresser au consulat ou à l'ambassade de France.

Quand peut-on faire établir une procuration ?

Les électeurs ont intérêt à se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin. Il y a non seulement une plus forte affluence dans la semaine précédant le scrutin, mais une procuration trop tardive mettra en péril son acheminement en mairie dans les délais.

f /ZivkovicSladana

t @SZivkovicDijon

e sladanazivkovic2017@gmail.com

☎ 07 71 06 32 52

Dès le 11 juin, votez et faites voter
Sladana Zivkovic

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES | 11 et 18 JUIN 2017

Première circonscription de la Côte-d'Or
Cantons de Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Talant



Remplaçant

Emmanuel
Debost

Médecin. Conseiller municipal
de Plombières-lès-Dijon,
Militant En Marche

Sladana
Zivkovic
Maire-adjointe de Dijon

La candidate du renouvellement





EDITO

Madame, Monsieur,

Le 15 décembre 2016, j'ai été investie pour prendre la suite de votre député, Laurent Grandguillaume, avec le soutien de François Rebsamen, Maire de Dijon, suite au choix qui fut le sien de mettre un terme à son engagement public.

Je veux m'inspirer du travail mené par François Rebsamen et la municipalité pour être auprès de vous, une députée de proximité, à l'écoute, déterminée et engagée.

J'ai 42 ans, je suis mère d'un enfant, et je souhaite porter, lors de cette élection, le message de renouveau d'une gauche utile, progressiste, ouverte et vigilante. Juriste de formation, ayant travaillé dans le public et dans le privé, je suis Maire-adjointe en charge des relations internationales depuis 2014. A ce titre, j'ai développé les partenariats de Dijon avec le Maroc, le Portugal et de nombreux autres pays d'Europe, convaincue que notre tradition d'échange et de coopération est une force, sur le plan humain, social et économique.

Mon remplaçant, Emmanuel Debost, m'a rejoint car nous avons en commun la volonté de renouvellement de ceux qui vous représentent. Nous répondons ainsi à vos attentes de changement des pratiques de la vie publique et démocratique.

Face aux difficultés du quotidien, je veux vous faire part de ma conviction profonde : l'action politique et citoyenne n'est pas vaine. Nous pouvons agir concrètement dans notre circonscription : soutien aux acteurs associatifs pour vivre ensemble, aux projets des communes pour le quotidien, au développement de nos entreprises pour l'emploi, à l'accès aux soins et au logement pour tous, à la revalorisation des pensions de retraite. Mes valeurs sont celles de la justice sociale, du progrès économique et démocratique et de l'intérêt général. La croissance ne peut s'obtenir sans une quête d'équité entre les citoyens.

En responsabilité, avec Emmanuel Debost, je m'investirai pleinement pour faciliter les parcours professionnels et soutenir nos entreprises. L'émergence de nouvelles filières et l'installation du très haut débit dans l'ensemble des quartiers et communes seront créatrices d'emplois durables. Attachée aux services publics, je défendrai le retour de la police de proximité, l'égal accès aux droits, l'émancipation de la jeunesse...

Mes propositions d'actions sont nombreuses pour lutter contre les inégalités, aider celles et ceux d'entre vous qui en ont le plus besoin et ne laisser personne au bord du chemin. Durant cette campagne je vous rencontre pour vous les expliciter et m'engager, une fois élue, à vous rendre compte de mon mandat.

Je veux agir avec vous, pour vous. Pour que vive la démocratie.
Sladana Zimoric

Une députée de proximité pour agir avec vous, pour vous

Je crois en l'alliance entre les territoires, à la complémentarité entre les territoires urbains et péri-urbains et ruraux. Je serai donc à l'interface des différentes relations qu'ils entretiennent. Mon travail me conduira à agir au delà des clivages partisans et avec une volonté d'efficacité et de réussite !

Pour cette raison, je m'engage à agir avec les Maires pour :

- > Défendre les projets structurants des communes
- > Travailler au développement des mobilités
- > Renforcer la sécurité par le retour d'une police de proximité
- > Encourager la laïcité comme valeur fondamentale de notre contrat social

Agir aux côtés des acteurs économiques, associatifs et sociaux :

- > Soutenir le développement des entreprises pour l'emploi
- > Soutenir la réalisation et le développement des zones d'activités économiques
- > Soutenir les agriculteurs et l'aide au développement de filières courtes. Impulser une nouvelle stratégie de la PAC
- > Soutenir les associations locales maillon essentiel de notre lien social

Agir aux côtés de habitants, des jeunes, des seniors :

- > Être partenaire aux côtés des enseignants des écoles maternelles et élémentaires. Agir pour le maintien des RASED
- > Renforcer les moyens dans les collèges et lycées, l'enseignement professionnel, l'apprentissage et l'enseignement supérieur
- > Être aux côtés des jeunes. Ils sont l'atout de la France. Je me mobiliserai fortement pour leur insertion professionnelle, et pour faciliter leurs démarches
- > Défendre les droits des retraités notamment par la revalorisation des petites retraites
- > Lutter contre les discriminations et pour le renforcement de l'égalité femmes / hommes
- > Soutenir toutes les initiatives visant à lutter contre les violences faites aux femmes

J'agirai au service de la culture et des acteurs culturels pour l'accès de tous à la culture, secteur innovant et générateur d'emploi. Je développerai les pratiques du sport et des loisirs en étant présente aux côtés de ceux qui font bouger la circonscription.

Pour la moralisation de la vie politique et le renouveau de notre démocratie

Je défendrai à l'Assemblée nationale une nouvelle loi pour la moralisation de la vie publique : pas plus de trois mandats successifs pour les parlementaires ; interdiction pour un parlementaire de recruter un membre de sa famille.

Pour la démocratie : j'encouragerai la diversité des formes de consultation des citoyens, la participation citoyenne à l'élaboration de la loi par l'usage du numérique ; Je défendrai le renforcement des droits et du rôle du Parlement. Je soutiendrai la révolution du mode de scrutin par l'introduction d'une part de proportionnelle. Je porterai la reconnaissance du vote blanc et l'extension du droit de vote aux étrangers non communautaires pour les élections locales, qui existe déjà pour les ressortissants européens.

Un contrat clair pour la France une gauche constructive et vigilante

Une gauche constructive

> **Investir dans le futur et pour l'emploi :** Plan innovation et recherche destiné à l'industrie du futur et l'agro-écologie.

> **Investir pour la transition écologique et énergétique :** investissements écologiques pour la rénovation thermique, le Très Haut Débit, le réseau ferré ; doublement du soutien engagé depuis 2012 en faveur de l'économie verte et des économies d'énergie permettant des gains de pouvoir d'achat ; soutenir l'économie sociale et solidaire et les circuits courts.

> **Pour le travail et le pouvoir d'achat :** revaloriser de 50 % la prime d'activité créée en 2016.

> **Maintenir l'éducation premier budget de l'État :** seuil maximum de 25 élèves en CP-CE1-CE2 ; dans les territoires de l'éducation prioritaire, pas plus de 12 élèves par enseignant pour 12 000 classes et prime des enseignants qui y exercent portée à 3 000€ nets.

> **Lutter contre les déserts médicaux :** suppression du numerus clausus pour la formation des médecins, soutien matériel et financier aux médecins qui s'installent dans les zones sous dotées, implantation de médecine salariale dans les territoires en pénurie.

> **Renforcer la sécurité de proximité et reconnaître le travail des forces de l'ordre :** augmentation de 20 % des crédits de fonctionnement de la police et de la gendarmerie, rétablissement d'une police de proximité et soutien accru au renseignement territorial ; recrutement de 5 000 postes de policiers et gendarmes.

> **Soutenir l'autonomie des jeunes :** effort continué pour revaloriser les bourses et construire des logements pour les étudiants ; dotation en capital de départ de 10 000 euros pour chaque jeune adulte.

> **Agir pour nos aînés :** minimum vieillesse revalorisé et APA augmentée ; maintien à domicile favorisé avec un crédit d'impôt pour les travaux d'adaptation des logements ; poursuite de l'aide aux aidants et aux familles par la création d'une allocation spécifique.

> **Développer tous les territoires et les services publics :** après l'augmentation des budgets de la politique de la ville et des dotations aux territoires ruraux.

> **Défendre le dialogue social et les droits des salariés :** pas de recours aux ordonnances et pas de recul des droits des salariés sur le code du travail et respect des partenaires sociaux et du Parlement.

Une gauche vigilante

> **Défendre le compte pénibilité et les droits de chacun à la retraite** en prenant en compte les carrières longues, les périodes d'interruption professionnelle et la situation des femmes.

> **Engager la réforme du RSI.**

> **Défendre la justice fiscale :** poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu pour les ménages modestes et les classes moyennes ; refus de la suppression de l'impôt sur la fortune pour les plus riches.

> **Défendre la culture :** garantir le socle de 1 % du budget de l'État à chaque loi de finances ; création d'un statut de l'artiste pour ceux qui n'ont pas accès au statut d'intermittant.

> **Défendre la laïcité :** respect intransigeant de la loi de 1905, élaboration dans la concertation d'une charte nationale de la laïcité pour en rassembler les principes et en expliciter les conditions d'application aujourd'hui.